

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 10 JUILLET 2020

Présents : Monsieur Laurent Deville, Président (présent point 1 et 2), Madame Simone Beissel vice-présidente

Madame Claire Angelsberg ; Messieurs Pollo Bodem, Gusty Graas, Paul Greis, Joseph Schoellen Tom Jungen, Yves Marchi (présent du point 3 jusqu'au 9d), Charles Pauly (présent jusqu'au point 9b inclus), André Weidenhaupt, Fernand Wies, Marc Vanolst, Romain Mertzig, François Benoy, membres.

Monsieur Gilles Didier, membre avec voix consultative.

Excusé: Monsieur Maurice Bauer

Séance publique

1. Approbation des déclarations de recettes de l'exercice 2019

Le Comité approuve les déclarations de recettes de l'exercice 2019 pour les articles budgétaires :

2/639/706980/99001 - Services d'ingénieur (SIG membres)	85'583,19€
2/639/744400/99001 - Subventions destinées à promouvoir l'emploi - indemnités de préretraite :	26'872,97€
2/639/748310/99001 - Remboursement par le fonds pour dépenses communales (congé politique, jeunesse etc.) :	8'388,08€
2/639/768000/99001 - Autres produits exceptionnels divers :	6'868,69€
Total (€) :	127'712,87€

2. Augmentation de la capacité réservée de nos membres

Le Comité décide d'attribuer avec effet au 1^{er} janvier 2021 1.000 m³/jour supplémentaires disponibles de la capacité réserve au Syndicat des Eaux du Sud (SES) et de procéder au réajustement financier nécessaire prévu par l'article 7 sub B des statuts du SEBES pour l'attribution d'une partie de la capacité réservée à un membre.

3. Programme de mesures LAKU : Approbation de la convention Miscanthus

Le Comité reporte ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion sachant que les conventions ne sont pas prêtes pour être signées.

4. Convention de la mise à disposition de données à caractère personnel avec le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Dans le cadre de la mise en place de la zone de protection des eaux du lac de la Haute-Sûre par un projet de règlement grand-ducal dont l'objectif est de réduire les impacts négatifs sur les eaux du lac utilisées pour la production d'eau potable, une coopération a été établie entre le SEBES et les exploitants agricoles installés dans le bassin tributaire luxembourgeois du lac de la Haute-Sûre afin de promouvoir une gestion des terres agricoles compatible avec la protection des eaux du lac. Sachant que les exploitants participent au projet par voie de contrat les liants au SEBES, qui traitera des données concernant les exploitants et qui peuvent être de nature personnelle. De même il est utile que le Ministère de l'agriculture communique des données à caractère personnel des exploitants agricoles au SEBES pour la protection des eaux du lac. La convention règle les conditions d'usage de ces données qui ont été demandées par le SEBES en date du 23 octobre 2019.

Le Comité approuve la convention de la mise à disposition de données à caractère personnel avec le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural.

5. Convention reconstruction du pont sur l'Eisch au lieu dit « Baafelt »

La commune de Habscht demande une participation financière dans le cadre de la reconstruction du pont au lieu-dit "Baafelt" entre Koerich et Hobscheid. Vu que ce pont, actuellement fermé pour risque d'éboulement, représente l'accès principal vers les puits de la solution de secours du SEBES au site de Koerich.

Pour la réalisation des travaux d'entretien suivant le règles, le SEBES a besoin d'un accès vers ses puits pour engins lourds (Camion, grue,..). Bien qu'il existe un chemin d'accès forestier, ce chemin est difficilement carrossable et la reconstruction du pont avec une charge admissible de 40 tonnes s'impose. La commune de Habscht envisage la reconstruction de ce pont, mais demande une participation financière au SEBES, pour une charge carrossable de 40 tonnes. La participation financière demandée concerne les frais supplémentaire entre la variante 3,5 tonnes (162.511 € htVA) et la variante 40 tonnes (292.160 € htVA). La participation du SEBES s'élève à 44.000 € htVA.

Le Comité approuve la convention reconstruction du pont sur l'Eisch au lieu-dit « Baafelt » entre la commune de Habscht, la commune de Koerich, le Syndicat des Eaux du Sud et le SEBES.

6. **Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de re-oulement et conduite d'adduction – Suivi**

Le Comité prend note des explications de la Direction du SEBES au sujet du suivi du chantier de la nouvelle station de traitement du SEBES à Eschdorf.

7. **Personnel : Evaluation du besoin en personnel pour 2020**

Après la présentation de la nouvelle note de la Direction et de ses explications identifiant le besoin en personnel devenu notamment nécessaire suite aux nouvelles exigences législatives et techniques et évaluant le besoin en personnel en tenant compte de l'extension des capacités de traitement, du réseau et des raccordements ainsi que du besoin d'entretien des infrastructures

Le Comité valide la note concernant l'évaluation du besoin en personnel pour 2020.

8. **Personnel : Création de nouveaux postes**

Après la présentation du besoin futur en personnel, le comité a décidé de créer les postes suivants :

- Un poste de fonctionnaire, groupe de traitement A1 pour le service sécurité et normalisation
- Un poste d'employé communal groupe de traitement A1 pour les relations publiques.
- Un poste d'employé communal, groupe de traitement C1 comme réceptionniste, pour le service administration
- Un salarié artisan comme magasinier suivant le contrat collectif pour le service réseaux et ouvrages
- Un poste salarié artisan comme électricien suivant le contrat collectif pour le remplacement anticipé d'un fonctionnaire partant en retraite (service réseaux et ouvrages)
- Un poste de salarié non-qualifié suivant le contrat collectif pour le remplacement anticipé d'un salarié partant en retraite (service exploitation)
- Deux salariés non-qualifiés suivant le contrat collectif comme équipier d'entretien pour le service réseaux et ouvrages

Séance huis clos

9. **Affaires du personnel**

La prochaine réunion du comité est fixée au vendredi, le 11 septembre 2020 à 14h30 heures au siège du SEBES à Esch-sur-Sûre